



BULLETIN

Canadian Conference of the Arts ~ Conférence canadienne des arts

ACCROISSEMENT POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE DE L'AIDE FÉDÉRALE DESTINÉE AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES CULTURELS

Ottawa, 9 janvier 2004 – Statistique Canada a publié cette semaine des données sur les dépenses publiques au chapitre de la culture (2001-2002, les trois paliers de gouvernement). À prime abord, les nouvelles semblent bonnes : les dépenses publiques totales ont augmenté plus rapidement que jamais en dix ans, dépassant pour la première fois le cap des 3 milliards \$. Cela représente une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente, et pour la quatrième consécutive, les dépenses globales au chapitre de la culture ont crû.

Ce que les chiffres révèlent

Gouvernement fédéral

Globalement, les dépenses fédérales au chapitre de la culture (correspondant à 1,8 % du budget fédéral total) ont atteint un montant record, soit 3,2 milliards \$, ou 8,9 % de plus que l'année précédente. Le rapport de Statistique Canada révèle que les augmentations ont été générales :

⇒ La somme de 2,3 milliards \$ a été consacrée aux dépenses de fonctionnement des ministères et organismes culturels. Elle représente une hausse de 5,4 % et correspond à 72 % du budget fédéral pour la culture.

→ La radiodiffusion a absorbé la part du lion : 1,4 milliard \$ ou environ 60 % du budget de fonctionnement fédéral total.

→ Les activités liées au patrimoine (musées, archives, parcs nationaux et lieux historiques) ont représenté une part additionnelle de 27 % (624 millions \$).

⇒ La somme de 669,5 millions \$ a été consacrée à l'aide financière destinée aux artistes et organismes culturels, en hausse de 16,1 % par rapport à l'année précédente (représentant la sixième augmentation annuelle consécutive).

→ L'enregistrement sonore a reçu 17,2 millions \$, un bond de 74,6 %.

→ L'aide financière destinée aux arts de la scène a progressé d'un tiers pour atteindre 102,9 millions \$.

→ Les éditeurs de livres et de périodiques ont reçu 145,9 millions \$ (une hausse de 10,4 %).

→ L'industrie du film et de la vidéo a vu sa part augmenter de 9,1 % pour atteindre 234,8 millions \$.

⇒ La somme de 239,3 millions \$ a été consacrée aux dépenses d'immobilisations (une augmentation de 27,8 %, soit la plus forte en dix ans). Elle était liée surtout à un accroissement des



Dépenses par habitant : comme on pouvait s’y attendre, les trois territoires ont reçu des montants élevés. Parmi les provinces, l’Île-du-Prince-Édouard a obtenu le montant le plus élevé (160 \$) suivi de près du Québec (149 \$); la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont reçu les montants les plus faibles, soit respectivement 39 \$ et 45 \$.

Gouvernements provinciaux/territoriaux

Les dépenses provinciales et territoriales au chapitre de la culture ont atteint 2,1 milliards \$, en hausse de 2,6 % par rapport à l’année précédente; ce taux est toutefois inférieur à celui enregistré par le passé, soit 10,7 % en 1998-1999 et 5,5 % l’an dernier. (Les fonds versés dans certaines provinces ont faussé les résultats, comme on peut le voir ci-dessous.). Sur ce montant :

⇒ 796 millions \$ (37 % des budgets provinciaux/territoriaux) ont été consacrés aux opérations et aux projets d’immobilisations (1,7 % de plus que l’année précédente).

⇒ Le patrimoine et la radiodiffusion sont demeurés les principaux bénéficiaires, recevant 594,4 millions \$ (75 %).

- L’Ontario et le Québec ont représenté les deux tiers de ce total.
- Le secteur du patrimoine a reçu 98,1 millions \$, soit une baisse de 1 % (en raison d’une baisse de l’aide financière accordée par le gouvernement de l’Alberta aux musées et autres organismes patrimoniaux pour la construction et la rénovation).

⇒ 1,4 milliard \$ en subventions et contributions aux artistes et organismes culturels (hausse de 3 %).

- Les bibliothèques, organismes d’arts de la scène et organismes patrimoniaux ont reçu la plus grande part de cette somme, représentant plus du double de la contribution fédérale.
- Les bibliothèques on reçu plus de la moitié de l’affectation, une hausse de 4,2 %, en raison surtout de l’accroissement des fonds accordés aux bibliothèques de collèges et d’universités par le gouvernement du Québec.

⇒ Il y a lieu de signaler la baisse remarquable des fonds destinés aux artistes et groupes d’arts de la scène, qui ont diminué de plus de 10 %, surtout à cause d’une réduction par les gouvernements du Québec et de l’Alberta des subventions d’équipement pour les installations d’arts de la scène.

	\$ (millions)	% assigné (2000)
Dépenses provinciales/territoriales totales au chapitre de la culture	2130	2,6
Opérations et projets d’immobilisations	796	1,7



Gouvernements municipaux

Les municipalités ont versé la somme de 1,8 milliard \$, correspondant à une augmentation de 9,3 %; la plus grande part (1,3 milliard \$) a été accordée aux bibliothèques, ce qui représente une augmentation de 6,6 % par rapport à 2000. Le soutien financier accordé par les municipalités au secteur culturel n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années, du fait que les gouvernements provinciaux et fédéral se sont déchargés de leurs responsabilités.

Dépenses par habitant : la Colombie-Britannique affiche le montant par habitant le plus élevé des provinces et territoires (69 \$), tandis que l'Île-du-Prince-Édouard vient en dernière place. (Pour le Yukon et le Nunavut les dépenses par habitant étaient respectivement de 17 \$ et 1 \$).

Mise en garde

Pour avoir une vue d'ensemble, il faut voir au-delà des chiffres.

C'est durant l'année en question, soit 2001-2002, que le gouvernement fédéral a annoncé une injection massive de fonds dans le secteur culturel, dans le cadre de l'initiative Un avenir en art. Cet appui financier, correspondant à un peu plus de 500 millions \$, était réparti sur trois ans. Le ministère du Patrimoine canadien a reçu récemment un prolongement d'un an de ce financement (pour l'exercice 2004-2005) afin d'évaluer les programmes qu'il appuie. Même si le secteur culturel a accueilli avec satisfaction cette aide financière, dans son analyse de l'investissement (qui se trouve sur notre site Web à <http://www.ccarts.ca/fre/04res/finance.html>), publiée en juillet 2002, la CCA a tiré quatre conclusions :

- ⇒ il était grand temps que le financement du secteur culturel soit renouvelé
- ⇒ la mise en oeuvre du programme a été généralement lente
- ⇒ le Ministère lui-même a été un important bénéficiaire sur le plan du personnel
- ⇒ les programmes ne doivent pas être considérés comme constituant une politique culturelle fédérale.

Signalons aussi que, juste avant Noël, le gouvernement fédéral, sous le nouveau premier ministre Paul Martin, a retiré Parcs Canada du ministère du Patrimoine canadien. Mais les parcs continuent à faire partie du portefeuille culturel, où qu'on les place, et les dépenses qui s'y rapportent continuent à faire partie des données sur le secteur culturel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces données en matière culturelle, allez au site www.statcan.ca, et entrez 87F0001XIF dans la case « Recherche dans le site ».